AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 11 - 2 - 83112951

PUBLICATION PERIODIQUE CPP N° 536 A D

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

EDITION DE LA STATION "ILE DE FRANCE"

PARIS, HAUTS DE SEINE, SEINE SAINT-DENIS, VAL DE MARNE, ESSONNE, VAL D'OISE, YVELINES, SEINE ET MARNE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

47, rue Paul Doumer, 93100 MONTREUIL - Tél. 287.76.71

ABONNEMENT ANNUEL : 80 F.

Régisseur de Recettes - D.D.A-P.V-Services Vétérinaires
107 bis, rue du Faubourg Saint-Denis. 75010 PARIS

C C P 9063 96 U PARIS

BULLETIN N° 206 - 02 FEVRIER 1983

EDITION GRANDES CULTURES - ENVOI N° 1

GROSSES ALTISES **COLZA**

Les sondages réalisés en Ile de France depuis le début de l'année montrent des niveaux d'infestation dans l'ensemble assez faibles .
Plusieurs cas de figure peuvent se présenter :

- Si un traitement insecticide localisé de type Curater, Dacamox 5G ou Counter 5G, au moment du semis a été réalisé, les infestations larvaires sont actuellement quasiment nulles ou faibles .

- Si un traitement contre les altises adultes de type Decis ou Ripcord a été effectué, celles-ci ont été maitrisées et n'ont pu engendrer des larves .

IL EST DONC INUTILE D'INTERVENIR

- Si pour des raisons climatiques ou de temps de travaux le traitement insecticide contre les adultes n'a pu être réalisé, des dénombrements effectués par notre Service ont révelé des niveaux d'attaque moyens d'1 larve/pied sur la moitié des plantes examinées . Bien que ce niveau d'infestation soit inférieur au seuil de nuisibilité (2 larves/pied), il convient de rester vigilant car les larves, qui sont actuellement au stade L1 ou L2, risquent de se développer très rapidement si le temps doux continue et pénètrer ainsi au centre de la rosette, entrainant ainsi la destruction du bourgeon terminal .

Nous **conseillons donc**: de continuer d'**assurer des dénombrements de larves** sur 50 pieds prélevés au hasard en divers endroits de la parcelle, en fendant les pétioles de feuilles au couteau; d'**effectuer rapidement** un traitement insecticide si 1 larve/plante est présente dans la culture à l'aide d'un oléoparathion ethyl (300 g m.a/ha) ou d'un parathion méthyl formulation huileuse (350 g de m.a./ha) . Il est nécessaire de traiter par temps doux non pluvieux et de respecter un délai de 2 à 3 semaines de pré ou post-application d'herbicide .

CRITERES DE DISTINCTION DES STADES LARVAIRES DE GROSSES ALTISES (d'après BALLANGER . CETIOM)

STADES LARVAIRES	L1	L2	L3
Longueur	1,2 - 2,5 mm	2 à 5 mm	4 à 8 mm
Couleur thorax	brun foncé à noir	brun foncé	brun plus ou moins foncé
Couleur abdomen	corps translucide brun noir	avec pigmentation	corps blanc laiteux avec pigmentation brun clair
Couleur plaque pygidiale (extrémité postérieure de la larve)	brun foncé noir	brun foncé	brun plus ou moins clair

Imprimerie de la Station Ile de France - Directeur Gérant : H. SIMON

CÉREALES D'HIVER

MALADIES

De nombreuses parcelles extériorisent des symptômes de certaines maladies du feuillage d'une manière pouvant paraître importante pour la saison. C'est essentiellement le cas de la Rouille brune sur blé et parfois le cas d'Helminthosporium teres sur orge. Le Piétin verse est également présent dans certaines parcelles semées très tôt au niveau de la gaine la plus externe.

Il n'y a pas lieu de s'inquiéter actuellement et il est **totalement déconseillé de traiter**.

RAVAGEURS

Des mines sur feuilles de céréales nous on été signalées par deux conseillers agricoles de la Chambre d'Agriculture de Seine et Marne, en deux endroits de ce département, au cours de la deuxième quinzaine de décembre 1982. Les larves, de type Agromyza, consomment le parenchyme des limbes en laissant intacts les deux épidermes. La détermination de ces larves, confiée au Laboratoire de Zoologie du C.N.R.A. de Versailles par nos soins, a abouti à l'identification d'un ravageur observé sur céréales, apparemment pour la 1ère fois en Europe, LIRIOMYZA ORBONA.

Cette mineuse qui vient d'être découverte sur céréales, semble évidemment très exceptionnelle et n'engendre pas de dégâts notoires à l'heure actuelle ; elle n'est donc pas justiciable d'un traitement insecticide.

TOUTES CULTURES

LUTTE CONTRE LES CAMPAGNOLS ET LES MULOTS

Trois produits amenés par des appâts peuvent être utilisés contre le Campagnol des champs (microtus arvalis) et le mulot (apodemus sylvaticus).

. **la chlorophacinone** (0,0075 %) qui agit comme anticoagulant.

. **le phosphure de zinc** (0,1 %) dont les appâts doivent être préparés sous le contrôle d'un pharmacien.

.**Bromadiolone** (substance anticoagulante) (0,05 %) la lutte ne pouvant être faite que par des Groupements de Défense contre les ennemis des cultures agréés par le préfet

.**Scilliroside** (0,0125 %) agissant par arrêt cardiaque.

LES TRAITEMENTS INSECTICIDES DU SOL EN CULTURES DE BETTERAVES SUCRIERES

	NOM COMMERCIAL	QUANTITE DE MAT. ACTIVE g/ha	QUANTITE DE PROD. COM. kg:ha	RAVAGEURS SOUTERRAINS					RAVAGEURS AERIENS			MODE D'APPLICATION
				TAUPINS	ATOMAIRES	BLANIULES	SCUTIGERELLES	NEMATODES	ALTISES	PEGOMYIES	PUCERONS	
NON SYSTEMIQUES	CARVOX 3G NIDMIL 3G	bendiocarbe 300	10	+++	+++	++	-	-	+++	-	0	Localisation dans la raie et incorporation
	DOTAN	chlorméphos 400	8	+++	+	+++	++	0	0	0	0	En localisation
	NOMBREUSES SPECIALITES	lindane 900		++/+++	+	+	0	0	0	0	0	Traitements juste avant les semis(1)
		lindane 1500		+++	+	+	0	0	0	0	0	Traitement en plein 3 semaines avant le semis
SYSTEMIQUES	TEMIK G	aldicarbe 1000	20	+	+	+++	+++	+++	+++	+++	+++	En localisation
	TEMIK LD	lindane + aldicarbe 150 + 600	15	+++ ?	+++ ?	-	-	-	-	+++ ?	+++ ?	En localisation
	Dysyston	Disulfoton/1000	20	0	0	0	0	0	0	++?	+++	
	CURATER	carbofuran 600	12	+++	+++	+++	+++	++	+++	+++	++/+++	En localisation
	MARSHAL 5G	carbosulfan 600	12	+++	+++	+++	-	-	-	++ ?	++ P.noirs	En localisation
	COUNTER 2G	terbuphos 180	9	+++	+/++	+++	+++ ?	-	++	++	++	En localisation
	DACAMOX 5G	thiofanox 800	16	+	++	+++	-	-	++	++/+++	+++	En localisation

- Renseignements insuffisants
0 Efficacité nulle
+ Efficacité faible
++ Efficacité moyenne
+++ Bonne efficacité
? A préciser

(1) Le lindane à 900 g au semis s'emploi en complément du TEMIK G.